

L'emploi dans l'industrie du vêtement

Katherine Marshall, Denise Guèvremont et Stéphane Pronovost

De 1989 à 1994, le nombre d'emplois dans l'industrie du vêtement a chuté de 28 % (-31 800 emplois) pendant que l'ensemble des industries manufacturières essayait une baisse de 14 %. Comme pour beaucoup d'autres industries manufacturières, ce recul est attribuable à un certain nombre de facteurs comme la vigueur de l'économie, la demande de produits de consommation, les progrès technologiques, la libéralisation des échanges et la capacité de l'industrie de faire face à la concurrence étrangère. L'industrie du vêtement est cependant particulièrement vulnérable à la libéralisation des échanges; aussi a-t-elle déjà partagé les rangs des industries les plus associées au protectionnisme. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (l'ALE, conclu en 1989) et l'Accord de libre-échange nord-américain (l'ALENA, conclu en 1994)¹ ont progressivement réduit les droits de douane prélevés sur les vêtements importés des États-Unis et du Mexique. Puis, en 1995, les signataires de l'Arrangement multifibres (AMF) ont consenti à supprimer graduellement, en 10 ans, le contingentement des importations provenant de pays où les coûts de la main-d'oeuvre sont moindres.

Le présent article examine les tendances de l'emploi dans le domaine de la confection ainsi que les raisons pour lesquelles le nombre

Katherine Marshall est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-6890. Denise Guèvremont et Stéphane Pronovost sont tous deux rattachés à la Direction des articles de mode, de loisirs et ménagers d'Industrie Canada. On peut communiquer avec eux aux numéros respectifs suivants : (613) 941-6674 et (613) 954-2886.

Sources des données

L'Enquête annuelle sur les industries manufacturières porte sur tous les établissements dont l'activité principale est la fabrication au Canada. Bien que certains établissements puissent s'adonner au commerce de gros, la majeure partie de leurs activités doivent être liées au processus de fabrication. Selon la taille de l'établissement, des questionnaires abrégés ou détaillés et les déclarations de revenus sont utilisés pour recueillir des renseignements sur les livraisons, l'emploi, les salaires et traitements, le coût des matières premières et des fournitures utilisées, et le coût du combustible et de l'électricité utilisés, ainsi que pour collecter des données sur les stocks et les marchandises.

L'Enquête sur la situation des entreprises est une enquête à laquelle plus de 9 000 établissements manufacturiers participent de façon volontaire; des envois postaux sont effectués en janvier, en avril, en juillet et en octobre de chaque année. Entre autres choses, on demande aux fabricants s'ils ont dû réduire leurs activités de production à cause de pénuries de main-d'oeuvre spécialisée ou non. Les réponses sont pondérées selon la valeur des livraisons de chaque établissement.

Le Recensement permet de recueillir des données sur le marché du travail auprès d'un échantillon de 20 % de la population de 15 ans et plus, exception faite des résidents d'établissements.

Les données sur le commerce international sont tirées de renseignements administratifs fournis par Revenu Canada, Douanes et accises, par des courtiers en douanes et des importateurs; ils servent à calculer la valeur des marchandises qui entrent au Canada ou qui en sortent (importations et exportations).

L'Enquête de 1993 sur les innovations et les technologies de pointe a fait appel à la technique du sondage pour interroger des établissements manufacturiers de toutes les tailles, au Canada. Les renseignements recueillis portaient sur les caractéristiques de l'entreprise, la recherche et le développement, le comportement innovateur, l'ampleur du recours à la technologie et les avantages et les difficultés liées à l'adoption des technologies.

d'emplois y diminue de façon systématique depuis la fin des années 80. Il dresse en outre le profil des personnes qui oeuvrent dans cette industrie et se penche sur les facteurs les plus susceptibles d'influer sur l'avenir de l'emploi dans ce milieu (voir *Sources des données et Définitions*).

Baisse du nombre d'emplois

L'emploi dans la confection dépend de la capacité des entreprises de livrer concurrence sur le nouveau marché mondial, en

veillant à trouver de nouveaux débouchés et en s'assurant de développer ceux qui existent déjà. La réussite de l'industrie présente beaucoup d'intérêt pour le Québec, car on y trouve plus de la moitié des emplois du secteur canadien du vêtement (voir *Concentration régionale*).

De 1981 à 1989, l'effectif des travailleurs liés à la confection est demeuré relativement stable, n'accusant qu'une perte nette de 1 100 emplois; depuis, les réductions se sont succédées d'une année

Définitions

Technologie manufacturière de pointe (TMP) : désigne 22 nouvelles technologies manufacturières réparties en 6 groupes fonctionnels. Les groupes fonctionnels et les technologies qui s'y rattachent (indiquées entre parenthèses) comprennent ■ le génie et la conception (conception assistée par ordinateur [CAO] et génie; fichiers de CAO servant à piloter des appareils de fabrication; représentation numérique des sorties de CAO); ■ fabrication et assemblage (cellules ou systèmes de fabrication flexibles; machines à commande numérique et à commande numérique par ordinateur; lasers pour traitement des matériaux; robots preneurs-placeurs; autres robots); ■ systèmes automatisés de manutention (systèmes automatisés d'entreposage ou d'extraction; systèmes automatisés à véhicule téléguidé); ■ inspection et communications (matériel d'inspection automatique des matières premières; matériel d'inspection automatique des produits finis; réseaux locaux pour services techniques; réseaux locaux d'atelier; réseaux informatiques interentreprises; automates programmables; ordinateurs de contrôle en atelier); ■ systèmes d'information de fabrication (planification des maté-

riaux nécessaires; planification des ressources de fabrication); ■ intégration et contrôle (production assistée par ordinateur; acquisition et contrôle des données; systèmes experts ou intelligence artificielle).

Confection de vêtements : établissements dont l'activité principale est la fabrication de vêtements. Cette catégorie forme le grand groupe 24 de la *Classification type des industries* (CTI de 1980). Elle comprend les vêtements pour hommes et garçonnets (CTI 243), les vêtements pour dames (CTI 244), les vêtements pour enfants (CTI 245) et les autres articles d'habillement comme les chandails, les vêtements professionnels, les gants, les bas et chaussettes, les articles en fourrure et les vêtements de base (CTI 249). Le domaine de la fabrication de vêtements est aussi appelé industrie du vêtement ou de l'habillement.

Emploi dans l'industrie du vêtement : comprend le personnel salarié occupant des postes de direction, de gestion et de vente, ainsi que les travailleurs de la production rémunérés à l'heure. Parmi ces derniers, notons les marqueurs, les coupeurs, les couseurs, les fusionneurs, les presseurs ainsi que les nettoyeurs,

les stylistes et couturiers, les magasiniers, les expéditeurs, les emballateurs, les confectionneurs d'échantillons, les travailleurs de l'entretien et autres travailleurs de la production.

Établissement : la plus petite unité capable de fournir certaines données précises concernant ses moyens de production et ses produits. Par exemple, les travailleurs qui ont lancé leur entreprise à domicile pour vendre des vêtements de fabrication artisanale seront exclus.

Les fournisseurs ou sous-traitants enregistrés qui ont été embauchés par un établissement pour produire des vêtements font partie du compte. Cependant, tout fournisseur ou sous-traitant qui, par exemple, a été rémunéré en espèces pour échapper au fisc ne peut être dénombré².

Immigrants : désigne des personnes qui sont ou qui ont été des résidents permanents au Canada. Le résident permanent n'est pas citoyen canadien de naissance.

Travailleurs à domicile : désigne les employés rémunérés qui effectuent à domicile la majeure partie de leur travail.

à l'autre (graphique A)³. En 1994, il y avait 80 400 emplois; il s'agit d'une baisse par rapport au seuil de 112 200 atteint en 1989. Dans l'intervalle, le nombre de travailleurs de la production a chuté de 31 %, tandis que le nombre d'employés de gestion a fléchi de 10 %.

De façon analogue, le nombre d'établissements de fabrication de vêtements, qui atteignait 2 686 en 1989, est tombé à 1 760 en 1994, ce qui équivaut à une diminution de 34 %. Ce fléchissement constant n'a pas eu lieu seulement au Canada (voir *Comparaisons internationales*).

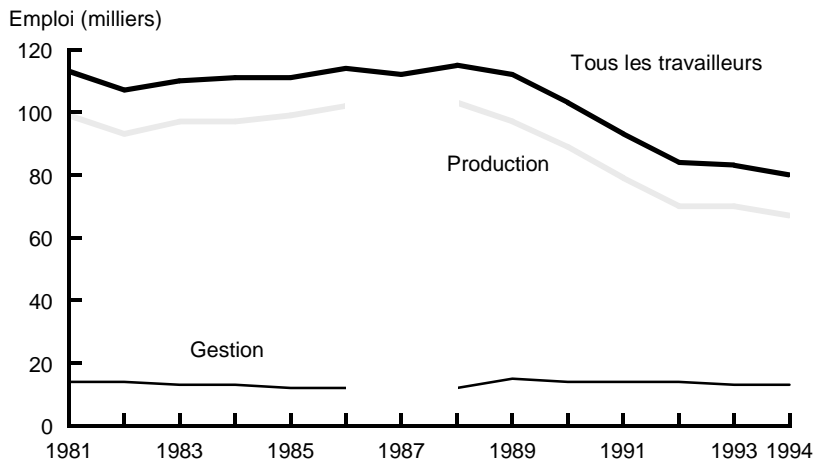
De 1989 à 1992, la forte baisse du nombre d'emplois a coïncidé avec le ralentissement de l'éco-

nomie. Cependant, l'industrie du vêtement a été nettement plus touchée, car elle a régressé de 25 %, comparativement à 14 % chez les autres industries manufacturières. Ce recul plutôt grave de l'emploi tient sans doute en partie à la mise en oeuvre de l'ALE, car les importations de vêtements de confection américaine ont augmenté de façon systématique à partir de l'entrée en vigueur de l'accord, le 1^{er} janvier 1989 (Industrie Canada, 1994)⁴. Depuis 1991, cependant, le Canada a riposté à cette croissance des importations en augmentant constamment ses exportations de vêtements. Aussi cela a-t-il contribué depuis 1992 à mettre un frein à la décroissance de l'emploi.

Des emplois peu rémunérés et monopolisés par les femmes

L'industrie du vêtement se distingue nettement des autres par le pourcentage de femmes qui y travaillent : les trois quarts des emplois sont occupés par des femmes, comparativement au quart seulement dans toutes les autres industries manufacturières (tableau 1). De plus, 50 % des effectifs sont des immigrants, comparativement à 24 % dans d'autres domaines. En fait, 37 % de l'effectif de l'industrie du vêtement est composé d'immigrantes, comparativement à 7 % seulement de l'effectif de toutes les autres industries manufacturières. Les travailleurs du vêtement sont proportionnellement plus nombreux (8 %) que ceux des autres

Graphique A
L'emploi dans l'industrie du vêtement a chuté depuis la fin des années 80.



Source : Enquête annuelle sur les industries manufacturières
 Nota : La modification des systèmes de classification des marchandises a rompu la série chronologique en 1987. Seul le nombre total d'emplois a été calculé cette année-là.

industries manufacturières (1 %) à ne parler ni anglais ni français, à être peu scolarisés (54 % n'ont pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 33 % ailleurs), et à travailler à domicile⁵ (5 % contre 2 %). Comparativement à l'ensemble de l'industrie manufacturière, celle du vêtement offre aux travailleurs de la production le salaire horaire le plus faible (8,92 \$), tandis que le personnel de gestion reçoit lui aussi la rémunération annuelle moyenne la plus faible (36 500 \$). Dans toutes les autres industries manufacturières, le salaire horaire des travailleurs de la production s'élève à 16,11 \$, tandis que la rémunération annuelle moyenne du personnel de gestion se chiffre à 47 800 \$. (À noter que le salaire horaire et la rémunération annuelle les plus élevés se trouvent dans l'industrie du tabac : 27,98 \$ l'heure et 67 000 \$ par année.)

Le nombre élevé de travailleurs qui sont peu scolarisés ou qui ne maîtrisent pas l'anglais ou le fran-

çais indique que l'on trouve généralement dans l'industrie du vêtement des emplois peu spécialisés et destinés à des débutants. Le tiers des travailleurs du vêtement sont des opérateurs de machines à coudre, et il s'agit d'un emploi peu spécialisé et peu exigeant sur le plan de l'utilisation des langues.

Hausse des exportations et des importations

La taille de l'effectif des industries de l'habillement dépend aussi de la demande tant domestique qu'étrangère de vêtements confectionnés au Canada. Comme pour la tendance de l'emploi, la production de vêtements confectionnés au Canada a augmenté pendant la majeure partie des années 80. La valeur de la production a atteint un sommet de 6,9 milliards de dollars en 1989, pour ensuite régresser pendant trois ans et se fixer à 5,9 milliards de dollars en 1992 (graphique B). Contrairement à la

Tableau 1
Certaines caractéristiques * des travailleurs rémunérés

	Industrie du vêtement	Autres industries manufacturières
	%	
Femmes	75	26
Immigrants	50	24
Immigrants de sexe féminin	37	7
Ne connaissent aucune langue officielle	8	1
Études secondaires partielles	54	33
Travailleurs à domicile **	5	2
	Salaire horaire	
Travailleurs de la production	8,92 \$	16,11 \$
	Rémunération annuelle	
Personnel de gestion	36 500 \$	47 800 \$

Sources : Recensement du Canada, 1991, et Enquête annuelle sur les industries manufacturières, 1994

* Toutes les caractéristiques non liées au salaire sont tirées des données du Recensement et comprennent à la fois les travailleurs de la production et le personnel de gestion.

** Le travail se fait principalement à domicile.

tendance de l'emploi, la production de vêtements s'est redressée en 1993, 1994 et 1995, pour dépasser le seuil des 6,2 milliards de dollars. Les exportations ont progressé régulièrement depuis 1990 pour atteindre 1,3 milliard de dollars en 1995, ce qui explique la croissance de la production. (Plus de 90 % des exportations de 1995 étaient destinées aux États-Unis, tandis que le Japon [2 %] et le Royaume-Uni [1 %] se sont classés loin derrière, respectivement en deuxième et troisième position.)

Depuis 1989, les manufacturiers canadiens ont vu s'amoinrir régulièrement leur part du marché intérieur, parallèlement à la croissance

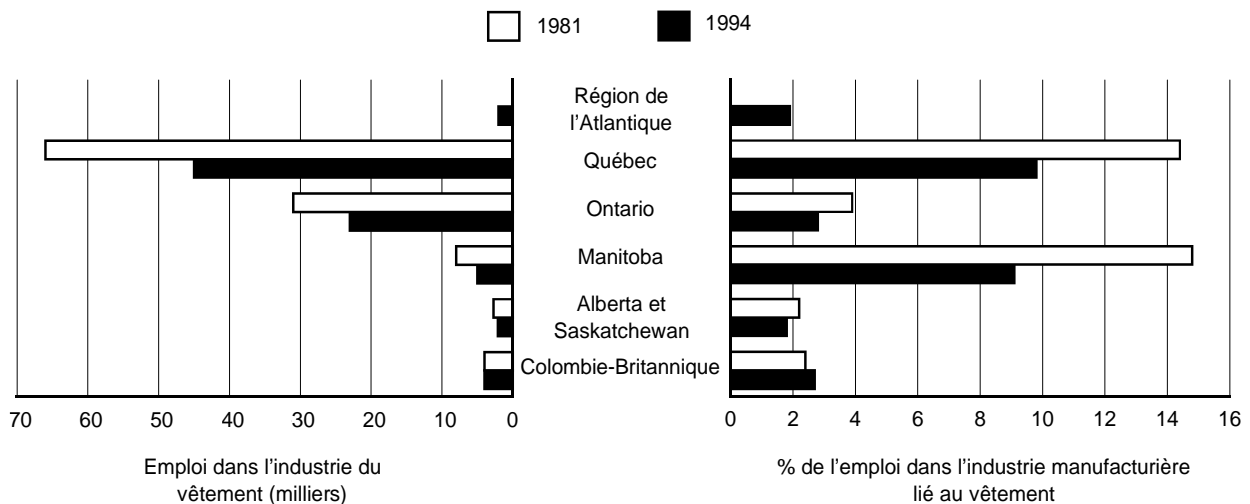
Concentration régionale

L'industrie du vêtement est très concentrée, au plan géographique, car 95 % des emplois sont situés dans quatre provinces seulement : au Québec (45 200 emplois, ou 56 %), en Ontario (23 000 emplois, ou 29 %), au Manitoba (4 600 emplois, ou 6 %)

et en Colombie-Britannique (4 000 emplois, ou 5 %). Bien qu'elles ne pèsent relativement pas très lourd, la Colombie-Britannique et la région de l'Atlantique sont les seules provinces à avoir connu une augmentation de leur effectif lié à la fabrication de vêtements,

de 1981 à 1994. Ces emplois ont plus d'importance au Québec et au Manitoba, où ils représentent respectivement 10 % et 9 % de tous les emplois manufacturiers, comparativement à moins de 3 % dans toutes les autres provinces.

La plupart des emplois dans l'industrie du vêtement se trouvent au Québec.



Source : Enquête annuelle sur les industries manufacturières

constante des importations de vêtements. En 1989, les importations représentaient 28 % seulement du marché canadien du vêtement, mais en 1995, cette proportion avait atteint 42 % (graphique C). Lorsque l'ALE est entré en vigueur, en 1989, les vêtements importés des États-Unis ne représentaient que 7 % de l'ensemble des importations, mais en 1995, ce pourcentage avait atteint 18 %. La République de Chine était le seul autre pays à exporter plus de vêtements au Canada. Cependant, les exportations canadiennes vers les États-Unis ont permis au Canada d'accroître son excédent commercial avec ce pays, lequel est passé de 100 millions de dollars en 1989

à 550 millions en 1995. Cette progression a aidé à réduire le déficit commercial global que le Canada entretient avec tous les pays et à le faire passer de 2,5 milliards de dollars en 1992 à 2,3 milliards de dollars en 1995 (Industrie Canada, 1996).

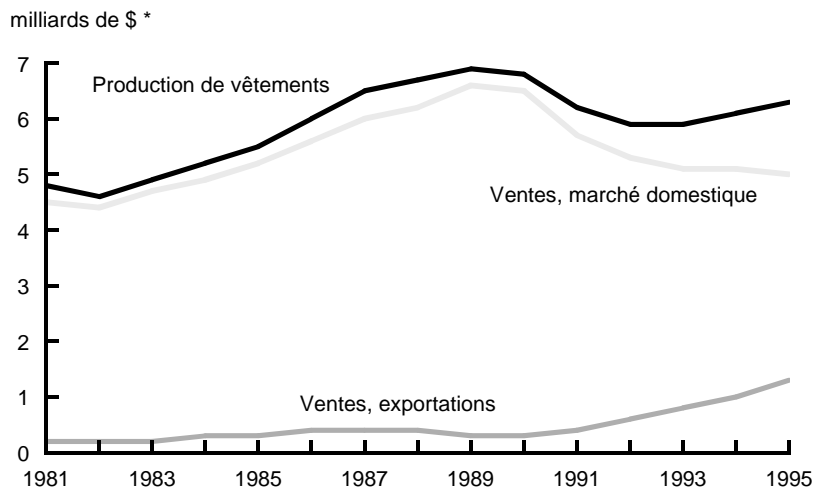
Au prix de gros, la valeur annuelle des vêtements importés et de ceux qui ont été confectionnés au Canada a augmenté jusqu'en 1989. Depuis, seules les importations ont continué leur ascension. Au début des années 90, la décroissance du marché canadien du vêtement a coïncidé avec la récession. Les légers redressements observés ces dernières années donnent à penser que les Canadiens achètent

toujours moins de vêtements ou des vêtements moins chers qu'auparavant.

La technologie influe sur l'emploi

L'adoption de technologies manufacturières de pointe (TMP) a exercé son action sur toutes les industries manufacturières, mais à divers degrés. En règle générale, les machines et les ordinateurs ultramodernes ont pour effet d'accroître la productivité de la main-d'oeuvre⁶ (c.-à-d. la production par personne). Il en va de même dans le domaine de la confection, bien que le rythme auquel on y adopte des TMP soit plus lent que dans les autres industries (voir

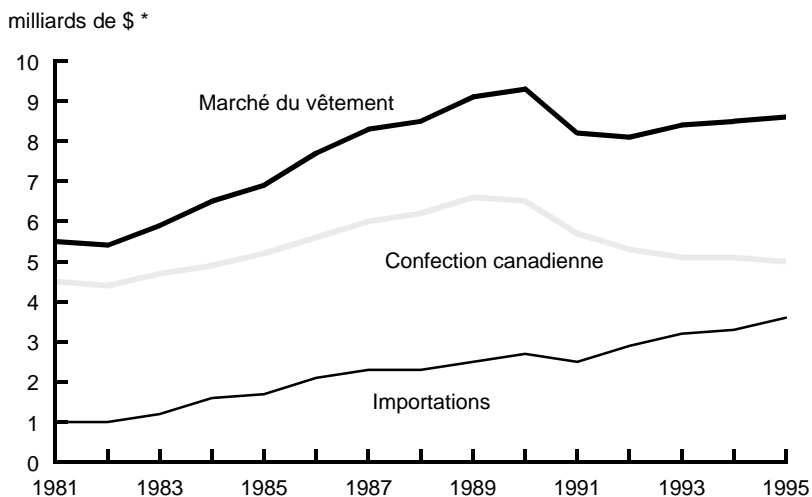
Graphique B
Les exportations sont à l'origine de la récente hausse de la production de vêtements.



Sources : Enquête annuelle sur les industries manufacturières et Division du commerce international

* Selon la valeur de l'ensemble des livraisons.

Graphique C
En 1995, les importations représentaient 42 % du marché canadien du vêtement.



Sources : Enquête annuelle sur les industries manufacturières et Division du commerce international

* Selon la valeur de l'ensemble des livraisons.

La technologie contribue à accroître la productivité). Étant donné qu'au Canada la production de vêtements n'a enregistré que de faibles gains au cours des dernières années, la croissance concomitante de la productivité de la main-d'oeuvre a toutefois donné lieu à une baisse importante des besoins de main-d'oeuvre non spécialisée⁷. Par la même occasion, les TMP ont accru les besoins de main-d'oeuvre spécialisée.

Une industrie lente à adopter les TMP

Les technologies ont surtout transformé les premières étapes du processus de confection des vêtements, c'est-à-dire la conception, le dessin et la gradation des patrons, ainsi que la coupe des panneaux de tissus. La conception assistée par ordinateur et les systèmes de coupe à commande numérique par ordinateur ont amélioré l'efficacité de la production. De plus, l'équipement de repassage automatique et les systèmes de tri et d'emballage ont permis de moderniser l'étape finale de la production. Cependant, l'étape de l'assemblage fait encore appel à une abondance de main-d'oeuvre, car les innovations technologiques à cet égard sont rares. Certains sous-secteurs comme le tricotage (où le recours à la main-d'oeuvre est plus intense qu'ailleurs) et la confection pour hommes (où les changements de style sont moins fréquents) se sont convertis plus rapidement aux TMP. Malgré ces progrès et d'autres encore, l'industrie du vêtement au Canada a pris du retard par rapport à l'Europe et aux États-Unis, en ce qui concerne l'adoption des TMP (Kurt Salmon Associates, 1991). Il se peut que ce retard tienne notamment à l'absence, au Canada, des principales entreprises spécialisées dans la production de matériel technique nécessaire à la fabrication de vêtements.

Comparaisons internationales

L'emploi dans l'industrie du vêtement a diminué dans beaucoup de pays industrialisés, y compris le Canada. Ce recul reflète le déplacement de la production mondiale de vêtements vers des pays à faible prix de revient. L'emploi a augmenté dans plusieurs de ces pays après que ces derniers eurent exporté davantage vers les pays développés. Leur part des exportations mondiales est passée de 10 % en 1955 à 58 % en 1992 (Dickerson, 1995).

Bien que les salaires offerts au Canada, dans le domaine du vêtement, soient relativement faibles par rapport à ceux des autres industries manufacturières du pays, ils sont comparables à ceux des autres pays industrialisés. Le Canada se place en assez bonne position lorsque les salaires mensuels sont corrigés en fonction de la parité des pouvoirs d'achat.

Salaires mensuels dans l'industrie du vêtement de certains pays, en dollars américains et par ordre de parité des pouvoirs d'achat (PPA)

	Salaire mensuel	Salaire mensuel corrigé selon la PPA *
		\$ US
Allemagne, 1994	1 555	1 197
Danemark, 1992 **	1 662	1 111
États-Unis, 1994	1 101	1 101
Nouvelle-Zélande, 1994	971	1 087
Japon, 1993	1 709	1 031
Canada, 1993	1 007	1 028
Autriche, 1994	1 259	1 024
Royaume-Uni, 1993	947	992
Belgique, 1992	1 068	921
France, 1993	1 056	910
Espagne, 1992 **	938	848
Mexique, 1994	268	485
Portugal, 1989	194	320

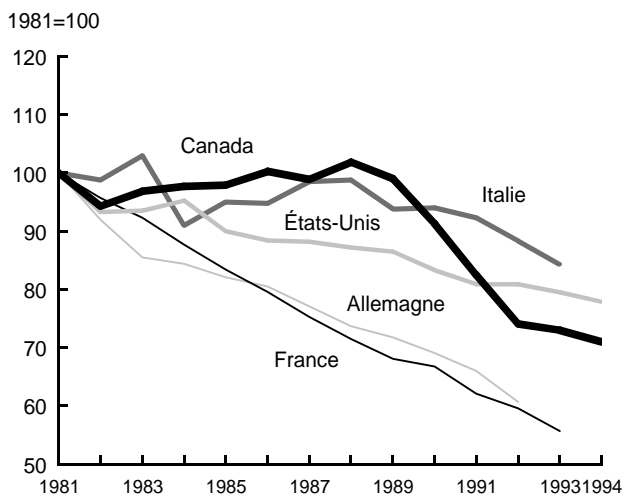
Sources : Bureau international du Travail (BIT); Nations Unies; OCDE

* La PPA est le taux qui égalise le pouvoir d'achat de différentes monnaies.

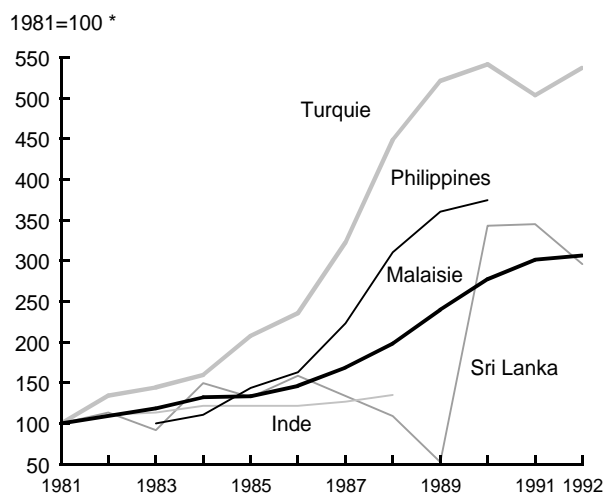
Autrement dit, c'est le taux auquel la devise d'un pays doit être convertie en une autre afin de pouvoir acheter un panier équivalent de biens et de services.

** Comprend la chaussure.

L'emploi dans l'industrie du vêtement diminue dans les pays industrialisés ...



et augmente dans beaucoup de pays en voie de développement.



Sources : Enquête sur les industries manufacturières, BIT, OCDE

* Sauf les Philippines, où 1983=100.

En 1993, 46 % des fabricants de vêtements avaient adopté au moins une TMP, comparativement à 82 % des fabricants des autres domaines. Alors que 4 % seulement des entre-

prises associées au vêtement avaient adopté 10 technologies ou plus, le tiers de tous les autres fabricants l'avaient fait. De même, l'industrie du vêtement connaît des

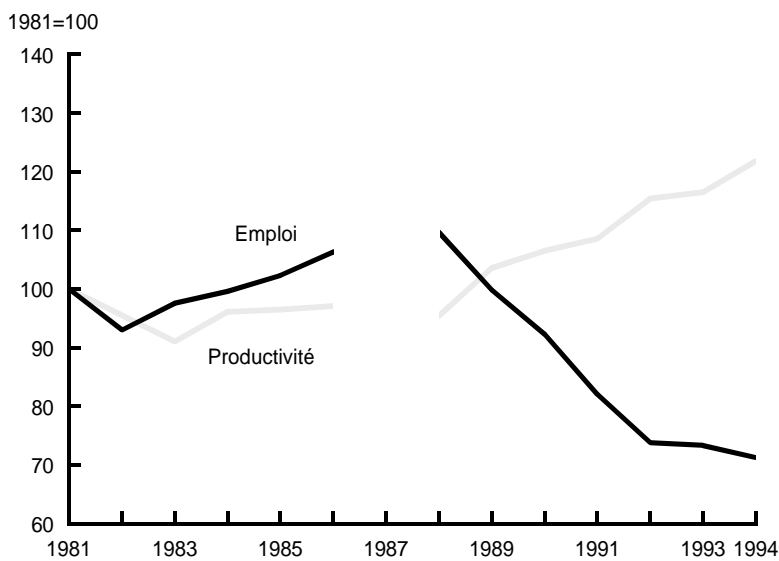
taux d'adoption très inférieurs, relativement aux 10 plus importantes technologies de pointe. À titre d'exemple, la conception assistée par ordinateur, la technologie

La technologie contribue à accroître la productivité

La productivité de la main-d'œuvre dans l'industrie du vêtement a augmenté tous les ans depuis 1988, année où l'emploi a commencé à péricliter. Les résultats de l'Enquête sur les innovations et les technologies de pointe menée en 1993 confirment

cette tendance et permettent de constater que l'amélioration de la productivité est le principal avantage de l'adoption des TMP et que, à cet égard, la réduction des besoins de main-d'œuvre était la raison la plus souvent citée par les manufacturiers.

L'industrie du vêtement a vu la productivité de sa main-d'œuvre * augmenter depuis 1988, tandis que l'emploi ** y a diminué.



Sources : Comptes nationaux et Enquête annuelle sur les industries manufacturières

* Mesurée en calculant le ratio entre le produit intérieur brut au coût des facteurs et les heures de production rémunérées; autrement dit, la production par unité de main-d'oeuvre.

** La modification des systèmes de classification des marchandises a rompu la série chronologique en 1987.

la plus populaire chez les fabricants de vêtements (43 %), est utilisée dans une plus grande proportion dans les autres secteurs manufacturiers (61 %) (graphique D).

La difficulté de concevoir des machines capables de convertir des tissus souples et moelleux en vêtements tridimensionnels est une des raisons pour lesquelles le secteur

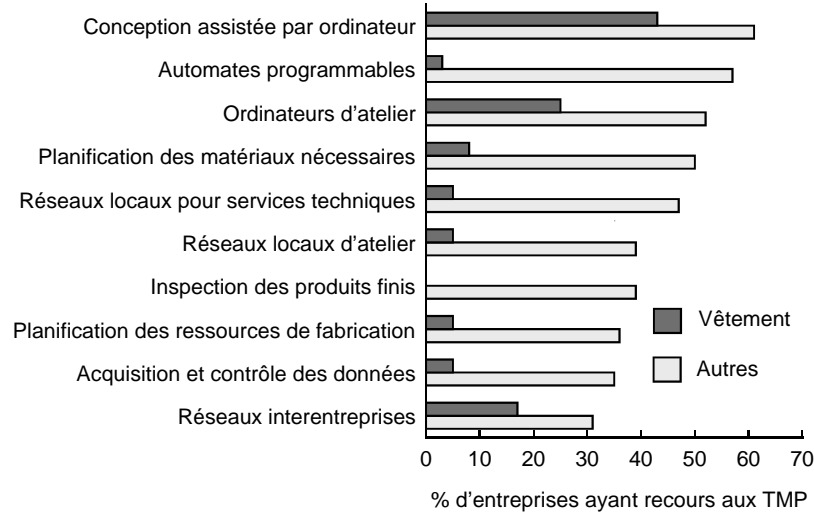
fait peu usage de la technologie. En outre, 90 % des établissements de confection de vêtements emploient moins de 100 personnes, ce qui signifie probablement que beaucoup d'entre eux n'ont pas les moyens de se procurer les technologies les plus récentes, ou qu'ils le feraient seulement dans des circonstances extraordinaires ou à titre de remplacement.

Une main-d'oeuvre spécialisée en demande

En général, l'acquisition d'une TMP nécessite un plus grand nombre de techniciens pour gérer et exploiter cette nouvelle technologie. Le domaine de la confection diffère des autres industries manufacturières en ce sens qu'il éprouve des difficultés à recruter le personnel qualifié dont il a présentement besoin. En 1993, 47 % des entreprises de fabrication de vêtements qui utilisaient des TMP ont indiqué qu'elles manquaient de main-d'oeuvre spécialisée, comparativement à 24 % des autres genres d'entreprises. À cause de pénuries de main-d'oeuvre spécialisée, le domaine de la confection a éprouvé, au cours des 15 dernières années, un plus grand nombre de problèmes de production (14 % des entreprises ayant fait état de difficultés en 1995) que les autres industries (4 %) (graphique E). Les pénuries de main-d'oeuvre non spécialisée sont également plus nombreuses dans le secteur du vêtement, car 3 % des entreprises en ont fait état en 1995, tandis que ce problème était presque inexistant dans les autres industries manufacturières. La faiblesse des salaires offerts dans l'industrie du vêtement peut aider à comprendre pour quelle raison certaines entreprises font état de telles pénuries, même pendant des récessions comme celles du début des années 80 et 90.

La faiblesse des salaires contribue également à la pénurie chronique de main-d'oeuvre spécialisée qui accable l'industrie. De plus, les efforts déployés pour enseigner à certains travailleurs comment se servir des nouvelles technologies ou adopter de nouvelles méthodes, comme le travail en équipe, sont entravés par leur faible scolarisation ainsi que par la pauvreté relative de leurs capacités de communiquer en anglais et en français. La nature des programmes de

Graphique D

L'industrie du vêtement a adopté moins rapidement les TMP *

Source : Enquête sur les innovations et les technologies de pointe, 1993

* Voir Définitions.

formation offerts dans les écoles canadiennes est un autre facteur, car le peu de programmes qui existent s'attardent davantage à la création de mode qu'aux compétences techniques. Des données recueillies auprès des écoles du vêtement indiquent qu'en 1995, seulement 390 des 1 582 étudiants ont obtenu un diplôme en techniques de production ou en gestion (Cariou, 1996). Enfin, l'image d'atelier de misère qui colle à l'industrie du vêtement peut également réduire sa capacité de recruter et de retenir des travailleurs qualifiés. Les candidats potentiels peuvent ignorer que les emplois spécialisés y sont de plus en plus nombreux.

La concurrence s'intensifiera

De 1974 à 1994, la plupart des produits vestimentaires (et textiles) ont échappé aux règles habituelles qui avaient été adoptées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

(GATT) pour gouverner les échanges à l'échelle mondiale. Le commerce de vêtements était régi par l'Arrangement multifibre (AMF), lequel permettait aux pays participants de continger les importations de produits vestimentaires et textiles provenant de certains pays. Les contingents avaient pour but d'empêcher les pays en voie de développement d'inonder les marchés industrialisés avec leurs produits à faible coût de revient. (À l'heure actuelle, le Canada est signataire de 43 accords bilatéraux conclus dans le but de freiner les importations de vêtements.) Cependant, suite aux négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, les contingents imposés aux importations de produits textiles et vestimentaires devaient, à compter de janvier 1995, disparaître en l'espace de 10 ans dans tous les pays signataires de l'AMF. Durant la période de transition, les contingents qui restent seront majorés selon un calen-

drier fixe. De plus, les participants aux négociations ont convenu de réduire progressivement, pendant la même décennie, les tarifs douaniers applicables aux vêtements, pour les faire passer de 25 %, en moyenne, à 18 % (Industrie Canada, à paraître). Bien que l'industrie canadienne semble s'adapter aux règles plus souples du commerce nord-américain, les conséquences de l'abolition de l'AMF demeurent incertaines.

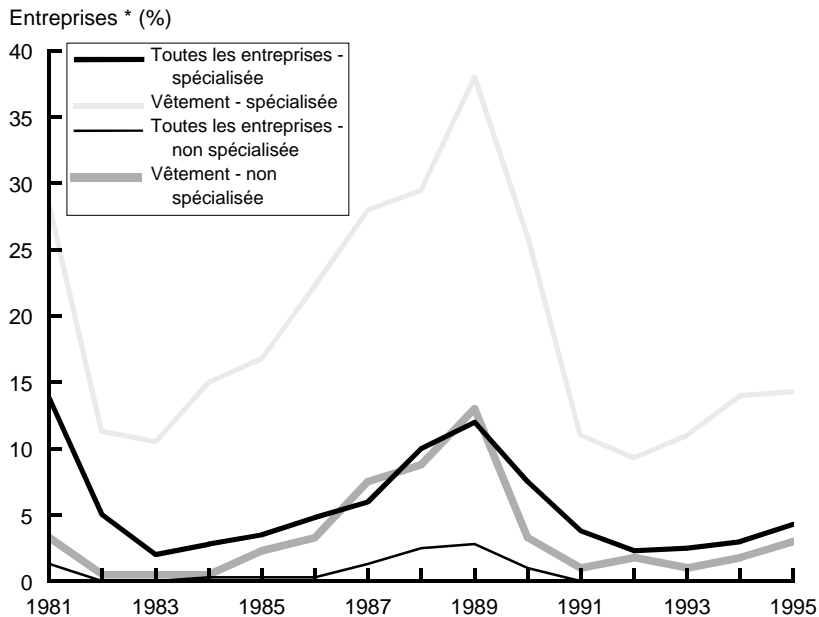
Tout accroissement de la libéralisation des échanges se répercutera inévitablement sur l'industrie canadienne du vêtement. Les fournisseurs étrangers réussiront à accroître leur part du marché canadien. Grâce à l'ALE et à l'ALENA, cependant, les fabricants canadiens peuvent désormais accéder plus facilement au marché américain. La réussite des entreprises dans ce domaine dépendra avant toute chose de leur capacité de s'adapter à un environnement plus compétitif. La croissance durable des exportations vers les États-Unis et d'autres pays développés sera l'un des principaux facteurs de la viabilité de l'industrie du vêtement au Canada.

Conclusion

L'emploi dans l'industrie du vêtement diminue de façon constante depuis 1989, année où la production a aussi commencé à baisser. Plus récemment, le nombre d'emplois a continué à régresser, même si la production s'est redressée, surtout en raison de l'entrée en jeu de technologies plus efficaces.

Bien que la production et la demande se soient encore améliorées, cette croissance est uniquement attribuable à la progression régulière des exportations (1,3 milliard de dollars en 1995), car en définitive, la demande intérieure recule tous les ans depuis 1989. Les importations continuent à pénétrer

Graphique E
Les pénuries chroniques de main-d'oeuvre spécialisée nuisent à la production.



Source : Enquête sur la situation des entreprises

* Pourcentage d'entreprises ayant fait état de difficultés de production en raison de pénuries de main-d'oeuvre.

de plus en plus le marché canadien, leur part ayant atteint 42 %, ou 3,6 milliards de dollars, en 1995. Cet accroissement pourrait bien continuer, avec la mise au rancart progressive de l'Arrangement multifibre.

En somme, pour déterminer, en matière de main-d'oeuvre, les besoins futurs de l'industrie canadienne du vêtement, il faudra surtout prendre en considération l'acquisition d'autres technologies de pointe et la ténacité de plus en plus vive de la concurrence mondiale. □

■ Notes

1 En vertu de l'ALE, tous les tarifs douaniers relatifs au commerce de vêtements entre le Canada et les États-Unis (lesquels variaient, sauf quelques exceptions, entre 15 % et 25 % en 1988) seront supprimés à compter de janvier 1998 (Affaires extérieures Canada, 1988). En vertu de l'ALENA, les tarifs douaniers auxquels est assujéti le commerce de vêtements entre le Canada et le Mexique (lesquels variaient, sauf quelques exceptions, entre 10 % et 25 % en 1993) seront graduellement abolis d'ici janvier 2003 (Affaires étrangères et Commerce international, 1993).

2 Statistique Canada a estimé que la valeur totale de l'économie souterraine représente entre 1 % et 5 % du produit intérieur brut (Smith, 1994). On ignore dans quelle mesure l'industrie du vêtement contribue à ce phénomène.

3 L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ainsi que l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières, toutes deux des enquêtes-établissement, révèlent des tendances de l'emploi similaires. L'Enquête sur la population active (EPA) confirme en outre des pertes d'emplois pour la période 1989 à 1992; cependant, contrairement aux deux autres enquêtes mentionnées ci-dessus, elle fait état de gains entre 1993 et 1995, de même que d'une perte en 1996. L'EPA indique généralement un nombre d'emplois plus élevés et des tendances différentes principalement en raison du fait qu'elle repose sur le répondant et qu'elle tient compte, par conséquent, des travailleurs autonomes (ces derniers représentaient 11 % de l'emploi dans l'industrie du vêtement en 1996, comparativement à 7 % en 1993).

4 De 1988 à 1995, les importations de vêtements confectionnés aux États-Unis ont augmenté de 25 % annuellement, tandis que les importations n'ont dans l'ensemble augmenté que de 4 %.

5 Il s'agit ici uniquement des travailleurs rémunérés et non des travailleurs autonomes.

6 L'accroissement de la productivité de la main-d'oeuvre peut s'expliquer autrement. Par exemple, la récession du début des années 90 a probablement causé la disparition de bon nombre d'entreprises inefficaces; les entreprises plus efficaces ont survécu et ont ainsi fait progresser la productivité générale.

7 Paradoxalement, certaines régions du Canada connaissent une pénurie de main-d'oeuvre non spécialisée. En réponse à la pénurie chronique de main-d'oeuvre dans l'industrie de l'habillement du Manitoba, par exemple, un accord canado-manitobain a récemment autorisé la province à faire venir de l'étranger jusqu'à 200 opérateurs de machines à coudre.

■ Documents consultés

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL. *L'accord du libre échange entre le Canada et les États-Unis : Liste tarifaire du Canada*, n° E74-55/1-1993F au catalogue, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1993.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES CANADA. *L'accord du libre échange entre le Canada et les États-Unis : Liste tarifaire du Canada*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1988.

BALDWIN, J., D. SABOURIN et M. RAFIQUZZAMAN. *Avantages et problèmes liés à l'adoption de la technologie dans le secteur de la fabrication au Canada, Enquête sur les innovations et les technologies de pointe, 1993*, n° 88-514-XPB au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1996.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. *Annuaire des statistiques du travail, 1995*, Genève, 1995.

---. *Annuaire des statistiques du travail, 1991*, Genève, 1991.

CARIOU, D. «Fashion education and training in Canada : An Apparel national survey» dans *Canadian Apparel Manufacturer Magazine*, mai/juin 1996, p. 14-19.

DICKERSON, K. G. *Textiles and Apparel in the Global Economy*, 2e éd., Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1995.

INDUSTRIE CANADA. *Cadres de compétitivité sectorielle : habillement*, Ottawa, (à paraître).

---. *Industrie du vêtement : données statistiques*, Ottawa, 1996.

---. *L'ALENA et le secteur de l'habillement*, n° C2-227/1-1994-F au catalogue, Approvisionnement et Services Canada, 1994.

KURT SALMON ASSOCIATES. *Comparaison technologique entre les fabricants de vêtements du Canada, des États-Unis et d'Europe*, Industrie, Sciences et Technologie Canada, Ottawa, 1991.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. La Base de données STAN de l'OCDE pour l'analyse de l'industrie, 1975-1994, édition de 1995, Paris, 1996.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Annuaire statistique, 1993*, quarantième édition, New York, 1995.

SMITH, P. «Évaluation de la dimension de l'économie souterraine : le point de vue de Statistique Canada» dans *L'observateur économique canadien*, n° 11-010-XPB au catalogue, vol. 7, n° 5, Statistique Canada, Ottawa, mai 1994, p. 3.16-3.33.